

C'est la première fois qu'une telle opération est menée par l'OTAN depuis la Guerre de Corée, il y a de cela plus de 40 ans. Il est donc essentiel de bien s'assurer que la participation canadienne ne soit entachée par une opération d'agression qui pourrait mettre en péril la crédibilité du Canada dans le domaine du maintien de la paix. Le gouvernement doit faire connaître aux Québécois et aux Canadiens les conséquences qu'une telle mission peut entraîner. Nous avons le droit de connaître les dangers qui menacent nos soldats.

En ce sens, le gouvernement canadien doit dès maintenant nous expliquer quelles seront ses lignes de conduite dans ce dossier pour les mois à venir. En effet, contrairement à ce qui s'est produit lors de l'envoi de nos troupes dans le cadre de la FORPRONU en ex-Yougoslavie, le Bloc québécois croit que, cette fois-ci, Ottawa doit prendre sa place et cesser d'agir de façon bonasse. Est-il besoin de rappeler que, tout au long de notre participation à la FORPRONU, les effectifs canadiens ont oscillé autour de 2 000 hommes, soit l'un des plus gros contingents en place après ceux de la France et du Royaume-Uni.

Et pourtant, le gouvernement fédéral n'a pu faire en sorte que le Canada prenne part activement au processus décisionnel visant à gérer politiquement le conflit. Malgré notre forte participation à la FORPRONU, le Canada n'a pu faire partie du groupe de contact mis en place au plan international en avril 1994, dans le but de trouver une solution au conflit en ex-Yougoslavie, et dont faisaient partie les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne. L'implication canadienne était telle qu'il aurait pleinement mérité d'avoir sa place au sein de ce groupe.

Avec une participation canadienne aussi importante en ex-Yougoslavie, on aurait pu s'attendre à ce que le gouvernement fédéral essaie de prendre des initiatives dans le but de proposer des solutions quant à l'issue du conflit et quant à la manière dont il aurait pu être réglé. Mais comme on le sait, rien de tel n'a été fait.

• (1525)

À partir du moment où nous avons décidé d'envoyer de l'aide humanitaire et des troupes pour le maintien de la paix en ex-Yougoslavie, la diplomatie canadienne s'est contentée de regarder passer le train. Pour ces raisons, bien que nous soyons en faveur d'une participation canadienne pour la mise en application des accords de paix de Dayton, nous nous devons de rester vigilants pour éviter de répéter les erreurs du passé.

Il faut donc dès maintenant s'interroger sérieusement sur l'ensemble des aspects entourant la participation canadienne au processus de paix en ex-Yougoslavie. D'abord, pour le Bloc québécois, il va de soi que le Canada devrait fournir, au chapitre de sa participation à cette mission de l'OTAN, un contingent qui ne devrait pas dépasser celui qui a pris part à la FORPRONU et qui s'élevait, aux moments les plus forts de la participation canadienne, à environ 2 000 soldats.

Le Canada doit clairement signifier aux différentes parties en présence qu'il entend continuer à s'impliquer activement dans le processus de paix. Vous me permettrez de profiter de l'occasion pour déplorer la participation relativement faible de nos alliés européens, à l'exception de la France, de la Grande-Bretagne et

### *Initiatives ministérielles*

de l'Allemagne, à cette force militaire qui devra être composée dans le cadre des accords de Dayton. Quant à notre participation, elle devrait être suffisamment substantielle pour permettre à notre diplomatie de jouer un rôle actif dans les mois à venir.

Mais le Bloc québécois verrait mal comment le gouvernement canadien pourrait envoyer davantage de soldats en Bosnie-Herzégovine. En effet, au cours des trois dernières années, le Canada a dépensé 517 millions de dollars dans le cadre de sa participation à la FORPRONU et à l'envoi d'aide humanitaire en ex-Yougoslavie. Cela équivaut à près de 172 millions de dollars par année. Par contre, de l'avis du ministère de la Défense, l'envoi en Bosnie-Herzégovine de 50 à 3 500 militaires canadiens coûterait entre 2 et 75 millions de dollars par an.

Du même souffle, le ministère de la Défense admet que le coût de participation à une mission de l'OTAN est deux fois plus élevé que celui d'une mission équivalente de l'ONU. Vous comprendrez donc que le Bloc québécois est très sceptique vis-à-vis des données fournies par le ministère de la Défense. Aussi, j'exige, au nom des contribuables québécois et canadiens, que le gouvernement fédéral chiffre clairement les dépenses qui seraient encourues pour l'envoi de troupes en Bosnie-Herzégovine, et ce, avant même qu'elles ne quittent le pays.

Par ailleurs, au chapitre de la composition de la force d'intervention canadienne, là encore, Ottawa doit fournir des réponses aux citoyens québécois et canadiens. En effet, en plus de connaître leur nombre, la population veut savoir si le gouvernement fédéral va seulement envoyer des troupes de combat ou des troupes qui vont travailler au plan logistique et de soutien.

Pour le Bloc québécois, il ne fait aucun doute que, en raison de notre expérience en matière d'opérations de maintien de la paix, le Canada devrait assumer des tâches davantage reliées à la surveillance et aux communications, domaine où nous avons une expertise connue. Conséquemment, seule une petite proportion de nos troupes devrait être constituée de troupes de combat.

D'autre part, la population est également en droit de savoir pour combien de temps nos troupes seront envoyées en Bosnie-Herzégovine. Selon les informations du ministère de la Défense, les chefs d'état-major alliés se seraient entendus sur des règles de déploiement des troupes pour une période de 12 mois. À cet effet, qu'arrivera-t-il si le gouvernement veut prolonger le mandat de nos troupes? Le Parlement sera-t-il convoqué deux jours avant la fin de l'échéance, comme ce fut le cas en avril dernier, à l'occasion du renouvellement du mandat des Casques bleus au sein de la FORPRONU? Le gouvernement canadien aura-t-il une fois de plus pris sa décision, comme c'est le cas maintenant, avant même que le Parlement ne soit saisi de cette question? Manquera-t-on encore une fois de respect envers la population québécoise et canadienne?

Au chapitre de l'utilisation de nos soldats, le Canada aura-t-il un droit de regard politique? Pour le Bloc québécois, cette question en est une d'importance. Nous sommes conscients que le Canada a un devoir moral de participer à l'application des accords de Dayton. Cependant, cet impératif ne doit pas remettre en cause le fait que nous avons également des responsabilités à assumer vis-à-vis de la population et vis-à-vis des soldats qui seront déployés là-bas. Aussi, le Bloc québécois estime que le gouvernement canadien devrait avoir en tout temps le droit de